



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 21 Novembre 2018



LA POSTE ISOLÉE FACE À L'INTERVENTION DE LA CGT, DES POSTIERS, DES USAGERS ET DES ÉLUS

L'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris (*excepté la République en Marche !!!*) a adopté lundi 12 novembre un vœu relatif à la distribution du courrier dénonçant les réorganisations permanentes et l'inégalité de traitement liée aux mixtes et à la coupure méridienne.

DES MILLIERS DE SIGNATURES ET DES DIZAINES DE RÉUNIONS PUBLIQUES À L'INITIATIVE DE LA CGT

Le mécontentement est grand parmi les postières et les postiers. Les réorganisations permanentes, le sous-effectif, la précarité, les changements d'organisation dégradent les conditions de travail des agents et la qualité de service rendue aux usagers. Depuis des mois, la CGT interpelle inlassablement via des campagnes de pétition (*plus de 10 000 signatures à ce jour*) les usagers et les élus parisiens. La CGT a été à l'initiative via ses unions locales, de nombreuses réunions publiques sur la question de La Poste et de la dégradation de la qualité de service à Paris due à la politique mortifère de La Poste qui ne voit que ses profits mais méprise et les postiers et les usagers. La CGT a et continue de construire également la lutte dans les services de La Poste avec plusieurs initiatives ces derniers mois (*délégations, luttes, rassemblements, pétitions*) aussi bien au Courrier, qu'au Réseau et dans les PIC avec dernièrement deux grèves puissantes à La Chapelle PPDC et à Wissous avec à chaque fois plus de 60% de grévistes.

LES ÉLUS ET LES USAGERS PARISIENS SE JOIGNENT À LA COLÈRE DES POSTIERS

Aujourd'hui, ce sont les élus parisiens qui rejoignent la colère des postiers. Initié par les élus communistes alertés par la CGT, ce vœu dénonce l'inégalité de traitement entre les usagers avec pour certains du courrier reçu le matin, pour d'autres l'après-midi. La Poste en se désengageant de ses missions de service public de distribution du courrier au profit de ses activités bancaires accroît les inégalités et torpille son activité historique (*qui pèse pourtant plus de 11 milliards d'euros !!!*). Elle entraîne en outre une rupture d'égalité devant le service public postal en pénalisant les habitants, les gardiens/gardiennes, les commerçant-es, les entreprises, les professions libérales et les associations au profit des seules grandes entreprises.

NE RIEN LÂCHER !!!

Les postiers se sont mobilisés à Paris avec la CGT depuis plusieurs mois pour dénoncer ces tournées mixtes qui, en dégradant leurs conditions de travail, dégradent la qualité du service rendu aux usagers et aux usagères. Plus de 2000 signatures d'agents ont été recueillies dans les services pour mettre fin à ces organisations avec coupure méridienne imposée. Forte de ces signatures, la CGT a interpellé les élus parisiens. La Maire de Paris, doit interpellier Philippe Wahl pour mettre fin à ces organisations du travail et l'ensemble des élus (*hormis la République en Marche*) ont réaffirmé leur attachement à une distribution matinale et au maintien des bureaux de poste de proximité à Paris.

LE VOTE CGT, UNE AUTRE ÉTAPE DANS LA CONSTRUCTION DU RAPPORT DE FORCE

Après les actions à La Chapelle, à Wissous, après le rassemblement devant le Siège Courrier et Réseau à l'initiative de la CGT, le 9 Octobre dernier, la lutte se poursuit. A chaque étape, le rapport de force grandit et La Poste va devoir rendre des comptes.

**POUR VOS DROITS, POUR VOUS DÉFENDRE
AU QUOTIDIEN,
POUR ADRESSER UN MESSAGE CLAIR
À LA DIRECTION DE LA POSTE,**

VOTEZ CGT !!!

Le vote CGT aux élections professionnelles du 3 au 6 décembre sera déterminant pour la suite. Une progression forte de la CGT mettra encore plus en difficulté La Poste et sa direction. Ne négligeons pas le poids que représentent nos services parisiens. La direction les scrute à la loupe. Alors pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour nos salaires, pour des embauches et pour un service postal de qualité, du 3 au 6 décembre : un seul vote, le vote CGT !!!!



Vœu relatif à la distribution du courrier dans Paris

Déposé par Nicolas Bonnet Oulaldj, Didier Le Reste, et les élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche

Et par Florence Berthout et les élus du Groupe Les républicains et indépendants

Et par Pascal Julien, Jérôme Gleizes et les élu·e·s du Groupe écologiste de Paris

Et par Rémi Féraud et les élu·e·s du Groupe socialiste et apparentés

Et par Léa Filoche, Yves Contassot et les élu·e·s du Groupe Générations

Considérant les vœux relatifs à la distribution du courrier déposés dans les 2^e, 10^e, 12^e, 14^e, et 18^e arrondissements ;

Considérant l'expérimentation d'une nouvelle organisation de la distribution du courrier par le Groupe La Poste dans tous les arrondissements de Paris ;

Considérant que dans le cadre de ces expérimentations des tournées dites « mixtes » sont mises en place avec des distributions qui ont lieu l'après-midi ou lieu du matin ;

Considérant le mouvement de grève des salarié·e·s de La Poste du 9 au 12 octobre, protestant contre cette nouvelle organisation du travail entraînant une dégradation sans précédent de la distribution du courrier dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements ;

Considérant que cette réorganisation concerne tous les arrondissements parisiens entraîne une dégradation du service public postal ainsi qu'une inégalité de traitement des usagers et usagères dans de nombreux quartiers de la capitale ;

Considérant que les commerçants et les commerçantes, les entreprises, les professions libérales et les associations de ces quartiers pâtissent directement de cette réorganisation car, recevant leur correspondance l'après-midi, leurs tâches administratives sont de fait retardées d'une demi-journée ;

Considérant que de la même manière les habitants et habitantes de ces quartiers de l'arrondissement subissent également les inconvénients de cette réorganisation, recevant leur courrier, mais aussi les titres de presse auxquels ils sont abonnés, l'après-midi au lieu du matin ;

Considérant que ces tournées mixtes sont décriées par les représentants du personnel de La Poste dans la mesure où elles vont à l'encontre de la spécificité du métier de facteur et ne leur permettent pas d'avoir une vision complète de leur travail, de la préparation de la tournée à son exécution ;

Considérant que ce sont les conditions de travail des personnels de La Poste qui font la qualité du service rendu et que donc dégrader leurs conditions de travail, c'est dégrader la qualité du service rendu aux usagers et aux usagères ;

Considérant que cette réorganisation fait craindre que La Poste se désengage peu à peu de la distribution du courrier au profit de ses activités bancaires ;

Considérant que ces tournées « mixtes » engendrent une rupture d'égalité devant le service public postal ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Didier Le Reste, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche, et de Florence Berthout et des élus du Groupe Les républicains et indépendants et de Pascal Julien, Jérôme Gleizes et des élu·e·s du Groupe écologiste de Paris et de Rémi Féraud et des élu·e·s du Groupe socialiste et apparentés, et de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·e·s du Groupe Génération·s le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Maire de Paris interpelle la Poste sur la réorganisation de la distribution du courrier et ces tournées « mixtes » afin de revenir à un système de tournée unique le matin ;

- la Maire de Paris réaffirme auprès de la direction de La Poste son attachement à la distribution du courrier afin de préserver la qualité du service public postal et de la distribution du courrier, mission première de La Poste.